



# Auvergne Thermale lance la vente en ligne de cures libres sur les 11 stations de son réseau

**Auvergne Thermale franchit une nouvelle étape dans la modernisation de son offre en lançant la commercialisation en ligne de l'ensemble des cures libres proposées dans les 11 stations thermales de son réseau. Une innovation majeure pour le thermalisme français avec paiement en ligne et gestion des disponibilités en temps réel**

Désormais, les clients peuvent réserver et régler directement en ligne leurs séjours thermaux courts et cures libres depuis une plateforme unique accessible sur le site d'Auvergne Thermale. Cette évolution concerne notamment les cures libres d'une semaine ainsi que les différentes formules de découverte thermale développées par les établissements du réseau.

Cette initiative constitue une avancée inédite dans le secteur thermal français. Si certains établissements proposent déjà des prestations à la réservation en ligne, Auvergne Thermale est l'un des premiers réseaux

thermaux à déployer un dispositif mutualisé à cette échelle, intégrant à la fois le paiement en ligne et la gestion des stocks en temps réel pour l'ensemble de ses stations.

## Un parcours client simplifié

Grâce à ce nouveau dispositif, les curistes et visiteurs bénéficient d'un parcours d'achat entièrement dématérialisé leur permettant de consulter les disponibilités, réserver leur cure et effectuer leur paiement en quelques clics.

Chaque établissement conserve la maîtrise de ses capacités d'accueil et de ses stocks, tandis que les disponibilités affichées sont actualisées en temps réel.

Ce fonctionnement permet d'améliorer l'expérience client tout en offrant aux stations un outil de commercialisation performant et adapté aux nouvelles habitudes de consommation.

À terme, Auvergne Thermale prévoit également d'étendre ce dispositif à des offres associant thermalisme et hébergement, notamment à travers les formules Thermhôtel.

## Des ventes flash pour soutenir la fréquentation

Afin d'accompagner ce lancement, Auvergne Thermale met également en place des opérations commerciales coordonnées à l'échelle du réseau.

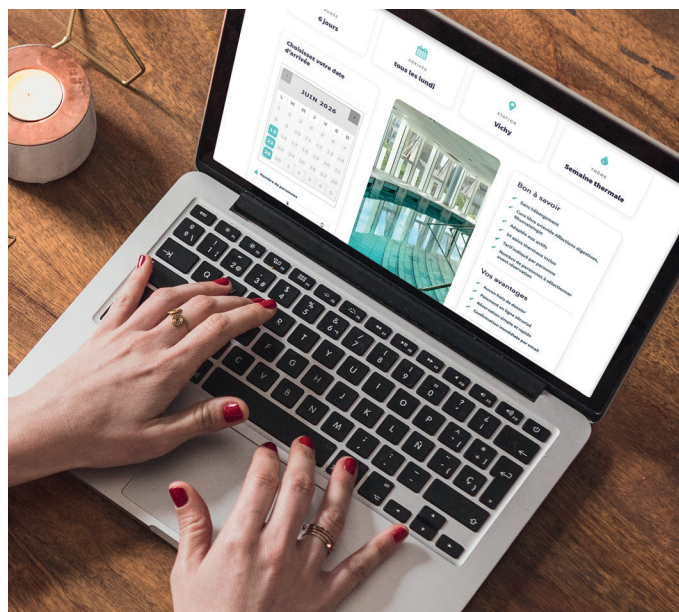
Une première campagne de ventes flash sera organisée du 10 au 20 juin, avec une réduction de 15 % sur une sélection d'offres proposées par les stations participantes.

Déjà expérimenté avec succès en 2025, ce dispositif permet aux établissements volontaires de dynamiser leur activité sur certaines périodes tout en bénéficiant de la visibilité et de la puissance de communication du réseau régional.

## Une nouvelle étape pour la promotion du thermalisme auvergnat

Avec cette plateforme de vente en ligne, Auvergne Thermale poursuit sa stratégie de modernisation et d'attractivité en facilitant l'accès à des offres thermales adaptées aux attentes actuelles des clientèles : prévention santé, mieux-être, découverte thermale et courts séjours.

Cette initiative contribue également à renforcer la visibilité collective des 11 stations thermales d'Auvergne et à positionner la destination comme l'un des territoires les plus innovants du thermalisme français.



## Thermauvergne

Née en 1985 du regroupement des Syndicats Intercommunaux Thermaux du Puy-de-Dôme et de l'Allier, l'Association Thermauvergne réunit les stations thermales d'Auvergne, de Creuse et de Saône-et-Loire. Elle œuvre depuis plus de 40 ans à la défense des intérêts des stations thermales régionales et effectue la promotion collective du thermalisme auvergnat sous la marque « Auvergne Thermale ».

Plus d'informations sur [auvergne-thermale.com](https://www.auvergne-thermale.com)



### Contact presse :

Stéphane Huin

Directeur de la communication et du développement commercial

s.huin@borvo.com - 06 16 12 37 65